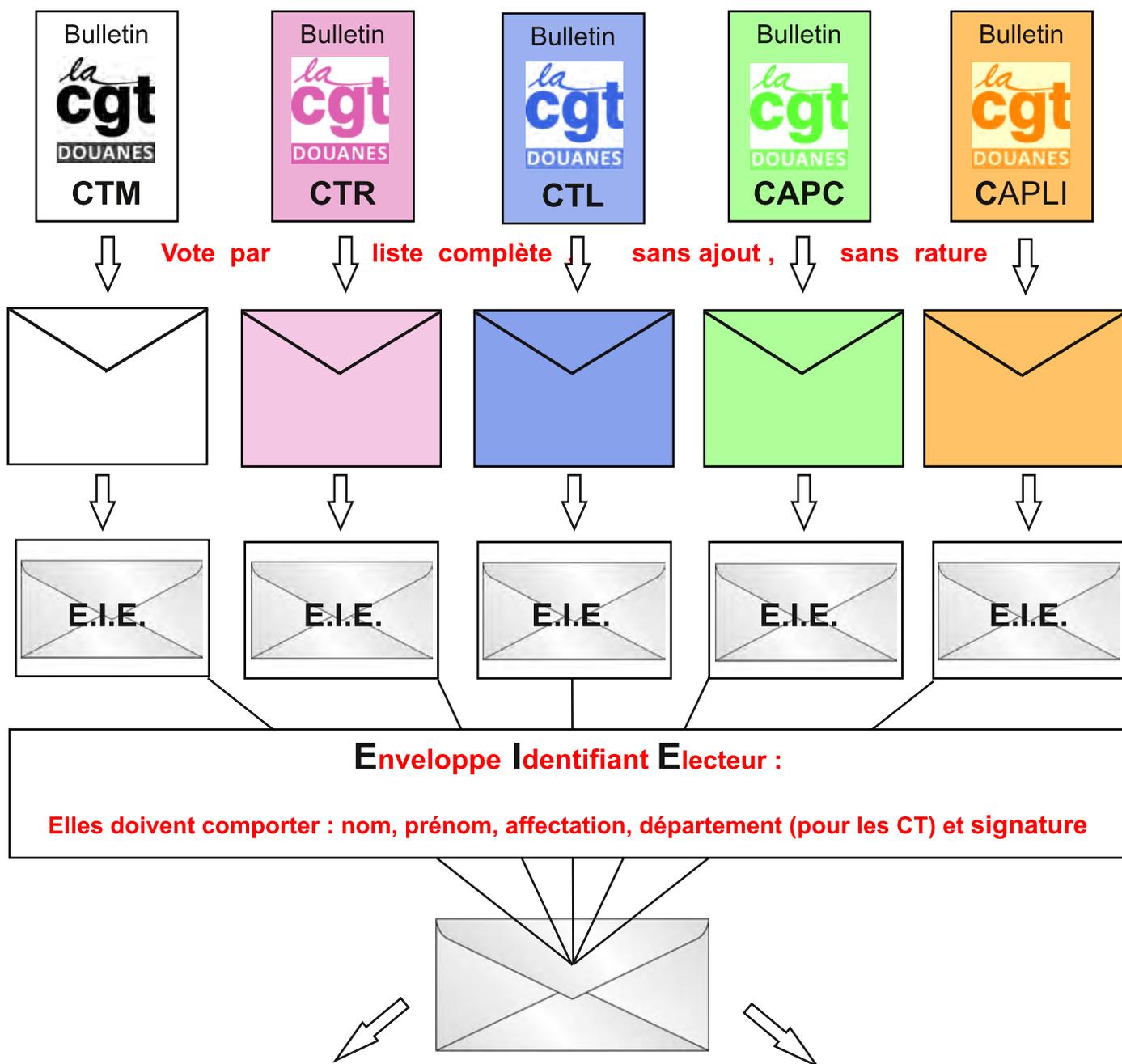


SCRUTIN DU 4 DÉCEMBRE



Vote groupé

Remise de l'enveloppe au chef de service contre reçu.

Vote par correspondance

Envoi des outils de vote grâce à l'enveloppe fournie.
Attention, les bulletins doivent impérativement arriver avant la fin du scrutin au siège de la DR.



Les E I E doivent être cachetées et correctement servies sous peine de nullité..., les enveloppes de retour cachetées également (vote groupé comme envoi postal).